



République Française

Alpes de Haute Provence

Commune de BANON

Séance du jeudi 28 septembre 2017

Date de la convocation :
21/09/2017

Membres en exercice :
15

Présents :
12

Votants :
12

Secrétaire de séance:
Michèle MOUTTE

*L'an deux mille dix-sept et le vingt-huit septembre l'assemblée
régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Philippe
WAGNER, Maire.*

Présents :

Philippe WAGNER, Joanny BOUNOUS, Maryse MARC, Christian
BOURRELLY, Sandra CAMPIONE, José CHARROUX, Marie-Claude
CLAEYS, Paul LOMBARD, Cyrille PRACHE, Daniel DELORY, Michèle
MOUTTE, Eric ROBIN

Représentés :

Absents :

Louis BREMOND, Stéphanie GIOVANNONI, Cathie MAZZOLINI

DE 2017 046

Objet: Loyers des bâtiments de la gendarmerie - régularisation 2014

Monsieur le Maire rappelle le bail liant la commune et la gendarmerie pour l'occupation des bâtiments communaux par les services de la gendarmerie de Banon.

Régulièrement, la direction départementale des finances publiques procède à l'estimation de la valeur locative de l'ensemble immobilier de la caserne de Banon. Depuis 2014, un loyer annuel de 18 038 euros est encaissé par les caisses communales.

Toutefois, il convient de régulariser ce loyer par délibération.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- **APPROUVE** le loyer révisé depuis 2014 d'un montant annuel de 18 038.00€.

Ainsi fait et délibéré aux jour, mois et an que dessus.

Le Maire : Philippe WAGNER

